

Publié dans: *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, volume 106, 1, 1996: pp. 6-21.

Quand Où sert de Quand
Claude Muller, Bordeaux-III

octobre 95

1. Introduction.

On sait que *quand* ne peut être construit comme relatif à antécédent, bien que ce soit un terme QU-, de la famille des relatifs-interrogatifs, le français se distinguant en cela des langues germaniques:

*Le jour quand il est venu...

Il existe des restrictions d'emploi analogues dans d'autres langues romanes, italien et espagnol par exemple, mais nulle part cette contrainte n'est aussi manifeste; surtout, l'emploi d'un terme essentiellement locatif comme forme de substitution est propre au français¹.

Le paradigme élémentaire est le suivant:

Quand est un interrogatif de temps, *où* un interrogatif de lieu:

Quand a-t-il acheté cette montre?

Où a-t-il acheté cette montre?

Les deux termes ont des emplois de type "relatif" sans antécédent:

Il est revenu où il a fait son service militaire

Il était marié quand il a fait son service militaire

et interrogatif indirect:

Il a oublié où il a acheté sa montre

Il a oublié quand il a acheté sa montre

Dans les emplois relatifs à antécédent, *où* recouvre tout le domaine:

Il a oublié (l'endroit + le moment) où il a acheté sa montre.

Peut-on différencier les emplois en disant que *quand* est conjonction, alors que *où* est adverbe ou pronom relatif? Ce n'est pas possible: tous les deux sont fonctionnellement des adverbes, ayant donc une fonction adverbiale à l'intérieur de la subordonnée. Par conséquent, l'analyse de *quand* comme "conjonction", analyse dont nous reparlerons, est contestable puisque dans les exemples sans antécédent ci-dessus, *quand* joue le rôle d'un adverbial de temps aussi bien dans la subordonnée que dans la principale. Il n'a pas ce qui paraît être la propriété définitoire de la conjonction (comme que): *ne jouer aucun rôle fonctionnel d'argument dans la subordonnée.*²

On va examiner de plus près la règle de substitution *quand/où*: elle pose de nombreuses questions:

¹L'interdiction de l'équivalent de quand dans les relatives restrictives se constate dans les langues romanes en général, sauf en roumain (în momentul când). Les impossibilités semblent moins strictes qu'en français: L.Larsson 1990 donne quelques exemples pour l'italien de *quando* suivi d'une relative restrictive, en soulignant le caractère exceptionnel de cette construction (dans l'exemple qui suit, la relative est peut-être non restrictive) :

Poi sono venuti gli anni quando tutti i bambini chiamavano Patrizia o Fabrizia o Tiziana o Graziano (p193).

² Il y a d'autres définitions de la conjonction, plus aptes à décrire les conjonctions de la tradition: cf.H.Bonnard, GLLF, article "Relatives et relatifs", et la discussion ci-dessous.

- pourquoi est-elle nécessaire, pour deux termes du même paradigme relatif-interrogatif?
- quand* est-il fondamentalement différent de *où*?
- pourquoi *où* est-il un substitut possible?
- de quelle manière *où* remplace-t-il *quand*?
- et peut-être deux questions plus "théoriques":
- Y a-t-il deux paradigmes à distinguer parmi les relatifs, selon qu'il y a ou non un antécédent?
- Comment s'établit le lien entre le contenu sémantique de l'antécédent et le pronom relatif -sachant que le pronom relatif est généralement aussi interrogatif, et alors doté d'un sens propre, sans relation anaphorique? Ce sens "interrogatif" est toujours locatif pour *où*: comment alors ce terme peut-il être l'anaphore d'un antécédent temporel?

L'examen successif de *quand* et *où* nous permettra d'établir des différences significatives, conduisant à des propositions de réponses aux questions ci-dessus.

2. Distribution et fonctionnement de *quand*.

Le mot *quand* apparaît dans trois des quatre contextes des relatifs-interrogatifs.

2.1.-en interrogation directe:

Quand apparaît seul ou avec une préposition. Il peut être intéressant de faire la liste des prépositions acceptables, comme on le verra par la suite (c'est une façon de cerner le sens lexical du relatif):

de, à, jusqu'à, pour, à partir de, à compter de, de- à-, depuis, vers, ?avant, ?après.
(on trouvera des exemples dans Grevisse).

Exclusions: **pendant quand*; les prépositions de lieu, *par, avec*.

L'interprétation peut se paraphraser de façon analytique par:

à *quel moment* (pour *quand* employé seul); *quel moment* (après préposition).

L'interdiction de *pendant* peut surprendre: il faut admettre que l'adverbe incorpore, d'une certaine façon, les prépositions qui marquent l'extension de la quantification temporelle.

2.2.-la distribution et l'interprétation me semblent identiques dans l'interrogation indirecte.

2.3.-en "relative indépendante" (emplois relatifs et conjonction):

Il faut distinguer la fonction interne (relative à l'enchâssée) et la fonction externe (relative au verbe principal). La fonction interne est toujours celle de SAdv, c'est-à-dire celle d'un circonstanciel de temps, qui équivaut à quelque chose comme: à *tel ou tel moment* (par rapport au verbe subordonné; on y reviendra). Par contre, la fonction externe est variable, elle est évidemment le plus souvent un SAdv aussi (lorsque *quand* P est un complément circonstanciel pour le verbe principal). Mais elle peut parfois correspondre à des fonctions nominales.

Complément:

Rappelle-toi quand tu finissais tes études à Paris

(au sens non interrogatif= *l'époque où*)

La fonction sujet est toujours exclue:

Le moment où l'acteur principal fait son entrée est vraiment bien choisi

*Quand l'acteur principal fait son entrée est vraiment bien choisi.

Complément de préposition:

Ça remonte à quand je finissais mes études

On notera que la préposition du verbe principal ne peut être remplacée par une préposition à incluse dans le complément temporel:

*Ça remonte quand je finissais mes études

Pense à quand tu seras devenu médecin

En fait, la préposition sous-jacente (quand= au moment où) ne fait pas obstacle à une préposition différente, ici *de*:

Souviens-toi de quand tu finissais tes études

cela vaut aussi pour la fonction de complément d'un nom:

Le souvenir de quand il la prenait dans ses bras la faisait pleurer

Le choix des prépositions disponibles est plus limité dans la construction relative que dans l'interrogation indirecte:

*J'attendrai jusqu'à quand il reviendra

(on peut entendre cependant ce type d'énoncés dans le français "populaire", surtout avec la variante *jusqu'à tant que*).

La fonction externe/interne de SAdv/Sadv est la plus usuelle. Elle inclut les emplois de *quand* traditionnellement décrits comme ceux d'une conjonction temporelle, emplois qui se caractérisent par la dislocation de la phrase:

Quand nous déjeunions sur la terrasse, nous pouvions entendre chanter les oiseaux.

Si *quand* est conjonction dans ce cas, la conjonction est soit un terme sans fonction d'argument en subordonnée, soit comme ici un terme à fonctions identiques dans chaque proposition. C'est semble-t-il le point de vue de H.Bonnard (GLLF) si je comprends bien sa définition:

Si deux relations combinées sont identiques ou parentes, et la substance cheville très abstraite, l'ensemble tend à constituer une locution conjonctive.

(article relatives et relatifs)

On peut laisser de côté le problème terminologique; la seule question qui nous intéresse est celle de la fonction en subordonnée. Les avis sont partagés à propos de *quand*; ainsi, selon H.Bonnard, *quand* aurait des emplois sans fonction dans la subordonnée. Après avoir rappelé une des définitions de la conjonction:

2° Elle (la conjonction) marque le début de la proposition subordonnée, à l'intérieur de laquelle elle n'assume aucune fonction.

(GLLF, article "la conjonction")

H.Bonnard donne deux exemples avec *quand*, l'un étant selon lui un adverbe relatif-interrogatif, le second une conjonction:

(13) Il n'a pas dit quand il arrivera (quand est complément de temps du verbe arriver; c'est un adverbe; la proposition équivaut à: la date de son arrivée);

(14) Saluez-le quand il arrivera (quand est sans fonction dans la proposition subordonnée; c'est une conjonction; la proposition équivaut à: à son arrivée).

(ibidem)

Il me semble que *quand* renvoie bien, ici aussi, à une fonction d'adverbe de temps en subordonnée: *quand* = *au moment où (il arrivera)*.

C'est bien cette analyse que fait H.Bonnard dans un article plus récent (1991) dans lequel il examine la notion de "masque" utilisée par Damourette et Pichon pour définir le rôle de la conjonction: (enlever) "à une proposition la faculté de jouer le rôle de principale" (Bonnard,1991); il cite les énoncés suivants:

Je crois que c'est vrai, je pars quand il fait jour
dont il dit ceci:

Une grande différence sépare les deux exemples donnés: que est "masque pur" et non *quand*. "La caractéristique d'un masque pur, c'est de ne jouer d'une part aucun rôle grammatical dans l'intérieur de la sous-phrase. D'autre part, puisqu'il y a masquement, la sous-phrase doit être constituée comme une phrase pleinement factiveuse" (D.-P., tome VII,§ 3050). Or *quand* ne remplit pas la première des deux conditions: il implique le temps dans la subordonnée comme ferait l'adverbe *où* si l'on remplaçait *quand* par *au moment où*.

(Bonnard,1991)

La toute première définition contient encore un point obscur: H.Bonnard admet là que la conjonction ait un double rôle fonctionnel, mais il ajoute aussi que la "substance-cheville" doit y être "très abstraite". La notion de cheville est encore empruntée à Damourette et Pichon (§1250). Il s'agit d'un élément de valence jouant un rôle dans la subordonnée et jouant de surcroît un rôle dans l'ensemble de la phrase. L'illustration qui en est faite est très claire: les complétives n'ont pas de "cheville", par contre *quand* en contient une, la "circonstance de temps" que le verbe subordonné définit dans:

C'est vraiment inconcevable comme vous ressemblez à votre mère quand vous vous fâchez.
(op.cit.,§1250)

Il y a ici un petit mystère: Henri Bonnard ne dit pas pourquoi, avec *quand*, la substance de la cheville peut être "très abstraite". Il me semble que cette remarque ne peut guère que renvoyer au lien plus ou moins lâche qui rattache la fonction adverbiale de la conjonction à l'une ou l'autre ou à chacune des propositions. Car c'est une autre piste dans la recherche d'une éventuelle distinction entre la conjonction et le relatif: selon Moignet cité par P.Hadernann (203):

La différence (entre conjonction et adverbe) n'est, semble-t-il, que dans le rapport qui s'établit avec la phrase confrontée. On parle de conjonction quand l'incidence est de l'ordre de celle de l'adverbe de phrase, d'adverbe, quand la phrase nominalisée devient partie composante de la phrase en question, qui est alors phrase d'accueil.

Je ne crois pas que cette distinction soit vraiment intéressante. Je retiendrai de la discussion qui précède que *quand* a toujours une fonction d'adverbe de temps dans la subordonnée. La suggestion de Moignet éclairerait peut-être un autre aspect du problème qui nous intéresse: la fonction adverbiale relative au temps constituerait une circonstance plus "extérieure" aux énoncés que, par exemple, le lieu. Cela permettrait de comprendre pourquoi de nombreuses locutions conjonctives temporelles sont effectivement des adverbes de phrase par rapport à la principale, mais ce qui me paraît le plus intéressant, c'est l'incidence dans la subordonnée. La fonction adverbiale de temps est automatiquement implicite: pas d'action qui ne se déroule dans le temps. Par conséquent, la fonction adverbiale en subordonnée peut rester non marquée, même si elle est sémantiquement présente. Cela expliquera la formation de locutions comme *alors que*, *depuis que*, *maintenant que*, etc... qui toutes comportent un circonstanciel de

temps en subordonnée, implicite et non représenté morphologiquement (et le remplacement dans la plupart des langues romanes, du terme QU- temporel des relatives à antécédent par la conjonction des complétives, *que* ou *che*).

2.4.-en relative à antécédent:

Quand est à peu près totalement exclu dans les relatives déterminatives:

*Le moment quand il la prenait dans ses bras était le plus émouvant

*Au moment quand il la prit dans ses bras, elle se mit à pleurer

Les francophones accepteraient à la rigueur (emplois parlés):

??La scène quand il la prend dans ses bras....

L'exemple qui suit, de Casanova, pourrait faire penser soit à une faute de français de l'auteur, soit à une entorse à cette interdiction, mais il n'en est rien: le terme en position d'antécédent n'est pas antécédent:

« Mon aïeul vint me présenter le fils comme mon futur époux, en me priant de fixer le jour où nous signerions le contrat de mariage. Résolue comme je l'étais à signer plutôt ma sentence de mort, je répondis assez poliment mais d'un ton très froid et très décidé que j'indiquerais le jour quand j'aurais décidé de me marier, mais que cela demandait du temps... »(J.Casanova, Mémoires, Histoire de ma vie, Arléa,1993,p1458).

Il faut comprendre: « quand j'aurais décidé de me marier, j'indiquerais le jour (où nous signerions...) ».

On pourrait penser aux restrictions d'emploi affectant les formes *qui* ou *quoi* en construction directe avec leur antécédent. Or l'acceptabilité n'est pas tellement améliorée par une préposition:

?*Indique-moi le moment jusqu'à quand tu seras pris

*Fais-moi savoir la période vers quand je pourrai compter sur toi

*Il a calculé l'époque de quand date cette statue

Un peu plus acceptables cependant seraient les phrases suivantes:

?*Voilà la date à compter de quand vous toucherez une indemnité

?Voilà le moment à partir de quand tu pourras me téléphoner

Dans les relatives non déterminatives, *quand* peut apparaître, mais il n'est peut-être pas en coréférence avec l'antécédent qui pourrait fonctionner comme adverbe-cadre, dans lequel une détermination supplémentaire est possible:

A ce moment, quand il la prit dans ses bras, elle se mit à pleurer

3. Distribution et fonctionnement de *où*.

3.1. Constructions sans antécédent.

De même que *quand*, *où* se trouve dans les trois contextes suivants:

-interrogation directe

-interrogation indirecte

-relative indépendante

avec une distribution analogue (les prépositions ne sont évidemment pas les mêmes³) et deux interprétations qui sont identiques aux deux interprétations de *quand*, avec un autre domaine de quantification ou de détermination:

³ En voici une liste (cf. Grevisse, P.Haderman, Guillet-Leclère, Togeby (§536) pour des exemples qu'on ne donnera pas ici, faute de place: *à partir d'où*, *d'où*, *d'où à où*, *depuis où*, *entre où et où*, *jusqu'où*, *par où*, *pour où*, *quant à où*, *sur où*.

(à) *quel endroit*; (à) *tel ou tel endroit*.

Comme pour *quand*, les constructions prépositionnelles sont parfois exclues parce qu'incluses d'une certaine façon dans le sémantisme de l'adverbial de lieu. On ne trouve pas: *dans où*, *sous où*, *à où* (sauf dans la combinaison: *d'où à où*). Dans l'exemple qui suit, la préposition est un peu inattendue:

Le Ravitaillement va être replié. Sur où? (Grevisse, §1237).

On pourra dire, si on est dans le tunnel du Mont-Blanc:

Au-dessus d'où nous sommes, il y a le Mont-Blanc
mais la préposition ne fait pas partie du syntagme relatif.

3.2. Constructions à antécédent: les familles d'antécédents.

Dans le quatrième type de contexte (les relatives à antécédent), *où* peut avoir plusieurs familles sémantiques d'antécédents

-1) Bien entendu, des noms de lieu. Parmi ceux-ci, l'antécédent adverbial là formant avec *où* un complexe adverbial *là où* qui n'a pas d'équivalent avec *quand*: *lors...quand*, alors *quand*, fréquents en ancien français, ont disparu depuis.

-2) Des noms de quantité: l'allure, la vitesse, le prix:

A la vitesse où il se déplace...

Au prix où il est vendu, il ne trouve pas preneur
et on peut y rattacher des antécédents moins précis relatifs à un mode de quantification qui semble une projection de l'espace:

Au point où on est arrivé de la discussion...

-3) Enfin, les expressions liées au temps:

Au moment où il la prit dans ses bras, elle se mit à pleurer

3.3. Constructions à antécédent: les constructions prépositionnelles.

Avant de revenir sur les types d'antécédents possibles, examinons encore la possibilité de constructions prépositionnelles:

Elles sont souvent possibles avec l'interprétation locative:

Il a indiqué l'endroit jusqu'où s'étend son terrain

Evidemment, *d'où* est usuel: *l'endroit d'où je viens*

Les autres prépositions le sont beaucoup moins, mais on peut dire:

le chemin par où vous êtes passé est maintenant barré

L'endroit vers où vous vous dirigez est interdit au public

La zone frontalière commence à l'endroit à partir d'où vous avez marché

On trouve de telles constructions dans les grammaires, par exemple:

A mon retour de la Tunisie, pour où je parlais... (Montherlant, cité par Grevisse)
mais on ne dira pas⁴:

⁴ Certaines prépositions sont apparemment incluses dans l'adverbial. Ainsi, *sur* est une interprétation possible pour *où* (= *sur lequel*) comme le montrent ces vers de Lamartine:

Regarde! Je viens seul m'asseoir sur cette pierre

Où tu la vis s'asseoir.

il paraît difficile de dire: **sur où tu la vis s'asseoir*. Mais *sous* par exemple, est exclue et de la syntaxe et de l'interprétation; on ne peut dire:

Nous marchons sur la trappe où se trouve la cave

(pour signifier: *sous laquelle*, et *sous où* est exclu).

*La ville au-dessus d'où nous volons est Nice.

La possibilité de constructions prépositionnelles est intéressante, parce qu'elle varie fortement selon les types d'antécédents; alors qu'elle est assez large avec les locatifs, elle est très limitée dans les autres cas.

Avec un antécédent temporel, il ne paraît guère possible de trouver *où* accompagné d'une préposition:

*Indique-moi le moment vers où tu arriveras

*Je cherche la période d'où date ce document

*Il doit me donner l'année jusqu'où il était employé chez Z..

?*Il est arrivé au moment jusqu'où j'étais décidé à attendre

?*A la période d'où date ce document, les archives étaient inaccessibles.

Il ne faut pourtant pas conclure que les constructions prépositionnelles sont absolument interdites: une exploration sur Frantext (3326 textes depuis l'an 1500) montre que s'il n'y a aucune occurrence de « moment vers où », « moment jusqu'où », « moment à partir d'où », il y a une attestation de « époque d'où », et 8 avec « moment d'où » (toutes n'étant pas des constructions relatives avec *moment* pour antécédent). C'est très peu cependant; en voici trois exemples:

Il y a deux choses à considérer: les forces auxquelles les corps sont soumis pendant la durée de leurs mouvements, et les données initiales, c'est-à-dire les positions que les corps occupaient, et les vitesses dont ils étaient animés à une époque d'où l'on part pour assigner (...) toutes les phases par lesquelles le système doit passer ensuite... (Cournot; 1851)

Je pensais à son avenir, et je négligeais le moment d'où dépendait peut-être toute sa destinée! (1803)

Je fais prier Dieu sans cesse pour cet heureux moment, d'où dépend ma vie plus que la vôtre (Mme de Sévigné).

3.4. Où: conjonction?

Il y a cependant une dissymétrie: il ne semble pas que *où* (employé seul) soit analysable comme conjonction, alors qu'il a comme *quand* des emplois à double fonction adverbiale:

Où les chevaux d'Attila passaient, l'herbe ne repoussait pas.

Où nous prenions notre déjeuner, nous pouvions entendre les oiseaux chanter

Il n'y a pas de reprise par *que*, contrairement à *quand*:

Quand nous prenions notre déjeuner sur la terrasse et qu'il faisait beau...

*Où nous prenions notre déjeuner et que nous restions des heures au soleil...

Il y a pourtant des grammairiens qui font de *où* dans ce type d'emplois une conjonction, comme Grevisse, §2635.

4. Comparaison de *quand* et *où*.

4-1: Analyse des deux termes qu- sans antécédent.

Résumons-nous: les deux termes sont des opérateurs adverbiaux, que je propose d'analyser comme des pro-syntagmes (l'équivalent de syntagmes complexes) à peu près sur le type *(au)quel moment/ (au)quel endroit*. Ils comportent chacun au moins un nom qu'on peut nommer "classifieur", ou nom déterminatif (la "cheville" de Damourette et Pichon): *moment*, *degré*, *endroit*; une prédication indéfinie représentée analytiquement

par **quel**; une construction adverbiale (dans les relatives), réalisée de façon neutre par *à*, préposition qui disparaît dans les cas où une autre préposition apparaît, ou lorsque le contexte permet une interprétation plus précise: *dans*, *sur*, (avec le lieu); *pendant* (avec le temps) sont signifiés directement par le terme seul.

L'analyse varie ensuite selon les emplois. Je me contenterai, pour ne pas alourdir l'exposé, d'indiquer dans ce qui suit de quelle façon on peut analyser nos termes dans les relatives indépendantes, puis dans les relatives à antécédent. Pour plus de détails, et pour une analyse des emplois interrogatifs: Muller, 1989, et Muller (à paraître).

Dans les relatives indépendantes, il y a deux prédications explicites articulées l'une à l'autre par la relativation sur le nom déterminatif.

On considérera la relativation comme une opération de caractérisation présupposée -du moins pour les relatives restrictives, relation qu'on représentera par le prédicat vide TEL, à valeur cataphorique:

Je vais où je veux (aller)
= Je vais à un endroit TEL que je veux aller à tel ou tel endroit

La subordonnée caractérise l'antécédent. Cette caractérisation pourrait se faire à l'aide de pronoms anaphoriques: ce n'est pas le cas en français et dans les langues romanes. En fait, la caractérisation à l'aide d'une proposition consiste à employer dans cette proposition une variable non anaphorique -qui n'est pas le nom déterminatif lui-même, mais une caractérisation sous forme de disjonction, ayant un sens indéfini: *tel ou tel*, disjonction dont la représentation synthétique, dans les emplois associant cette prédication à la position d'occurrence antéposée (celle du spécifieur du complémenteur dans la théorie chomskyenne, ou si l'on préfère, une position de connecteur au tout début de la proposition) prend la forme *quel*. En ce sens, la relative n'est pas construite sur la coréférence de l'antécédent et d'un pronom, mais sur la mise en relation de la caractérisation de l'antécédent (le premier TEL) et de la caractérisation indéfinie du nom identique dans la subordonnée (en *quel*). L'antéposition -qui n'est pas non plus une caractéristique universelle des relatives, mais qui est une condition nécessaire en français - vise à permettre cette mise en relation:

Je vais à un endroit TEL que (c'est) à tel ou tel/quel endroit (que) je veux aller.

La caractérisation étant implicite, on aura, après avoir construit la relation anaphorique reliant *quel* à l'antécédent, une structure mettant en relation deux syntagmes à base nominale:

Je vais à un/l' endroit en lequel (endroit) je veux aller⁵

On admettra donc, en l'absence d'antécédent, que *où* remplit les fonctions et de l'antécédent, et du joncteur pronominal, donc joue un double rôle fonctionnel, externe (dans la principale) et interne (dans la subordonnée):

⁵L'article défini exprime la relation de coréférence qui s'établit entre le caractérisant de la principale et celui de la subordonnée. Il est obligatoire dans les formes analytiques du français moderne, si bien que l'emploi de *quel* sans article signale aujourd'hui l'interrogation. Mais du fait que le pôle de référence est indéfini (*tel ou tel*), cet article ne signifie pas qu'il y a un référent unique. De ce fait, le relatif indépendant reste indéfini: ...*auquel endroit je veux*= à l'endroit où je veux (*aller*), *quel qu'il soit*.

où = à un/l' endroit (fonction externe) + *en lequel* (endroit) (fonction interne)

Evidemment, on fera la même analyse pour *quand*:

Je partirai quand je voudrai

Je partirai à un/au moment auquel (moment) je voudrai partir.

Cette complexité qu'on a supposé à l'analyse de ces adverbes peut ensuite donner lieu à des hypothèses tentant de décrire leurs différences.

-une première hypothèse vient à l'esprit: *quand*, dans ses emplois relatifs, contrairement à *où*, garde toujours sa fonction externe (essentiellement celle d'adverbial, quoique pas exclusivement) dans la principale. Or c'est précisément cette fonction externe qu'assume en principe l'antécédent: ce conflit interdirait à *quand* les emplois dans les relatives à antécédent, et plus particulièrement ceux dans les restrictives, pour lesquelles le lien anaphorique est crucial: l'antécédent serait alors en concurrence avec le contenu sémantique de *quand*; on pourrait, mais c'est une hypothèse indépendante, supposer que *quand* privilégie cette fonction externe (d'où ses propriétés de "conjonction", et notamment la reprise par *que*): comme le fait morphologiquement *lorsque*, on peut imaginer que *quand* privilégie l'expression de l'adverbial supérieur:

quand= au moment (auquel/que)

non pour des causes accidentelles, mais parce que le circonstant de temps est moins impliqué dans la phrase, comme on l'a supposé ci-dessus: cette moindre nécessité de l'exprimer conduirait à réduire à sa plus simple expression morphologique la jonction entre la principale et la subordonnée, comme le fait *lorsque*. Cela revient à dire, comme Imbs⁶, que *quand* contient d'une certaine façon son propre antécédent. Cela lui interdit, non l'antécédence mais l'occurrence d'un antécédent caractérisé par la relative introduite pas *quand*.

-par contre, *où* qui est aussi susceptible de remplir deux fonctions dans l'énoncé complexe, perd sa fonction externe dès qu'il y a antécédent:

où= (à) l'endroit en lequel (endroit);

se réduit alors à l'expression relative: *en lequel* (endroit); il semble qu'à l'inverse de *quand*, *où* privilégie la fonction interne, ce qui fait qu'en français moderne, la construction à antécédent *là où* tend à se répandre.

-Il y aurait donc une certaine complémentarité fonctionnelle entre *quand* (neutralisant le corrélateur inférieur) et *où* (essentiellement un corrélateur inférieur). Les domaines de spécification (temps et espace) étant voisins, on aboutit ainsi à une possibilité de substitution lorsque *quand* est impossible -facilitée par le fait que dans sa fonction

⁶ On ne suivra pas Imbs sur le détail de son analyse: il suppose que *quand* s'analyse en une base QU- et en un élément *-and* (en ancien français, *-ant*) qui représente un antécédent ("...-ant appartient à la proposition principale et joue par rapport à qu- le rôle d'une base substantive intérieure habituellement énoncée par un antécédent." Imbs, pp35-36). Rien ne vient étayer cette hypothèse: tous les relatifs sont formés par association d'une base indo-européenne exprimée par QU- en latin, et d'un élément qui représente le domaine de quantification ou de qualification. *Quand* n'échappe pas à ce schéma. La différence entre ce terme et *où*, c'est que le nom du domaine quantificationnel reste sémantiquement pertinent et bloque ainsi la relation anaphorique avec l'antécédent, relation qui doit s'accompagner d'un effacement partiel au moins de l'adverbial QU-.

interne, *où* contient comme on le verra un nom classifieur anaphorique de l'antécédent qui est certainement moins précis que le lieu.

Il nous reste à voir comment s'effectue la réduction fonctionnelle qui permet à *où* de s'accommoder de plusieurs types d'antécédents.

4-2: Relation à l'antécédent de *où*.

Deux solutions sont envisageables:

1) Lorsqu'il y a antécédent, tout contenu notionnel prédéterminé par *où* disparaît: il ne reste alors qu'un marqueur fonctionnel anaphorique, probablement un adverbial équivalent à: en lequel, dans lequel, sur lequel.

Cette solution apparenterait *où* aux autres marqueurs fonctionnels qui apparaissent dans les relatives à antécédent: *qui*-sujet, *que*-non sujet, *dont* (pour lesquels on a proposé des analyses en termes de "conjonction", cf. Kayne, 1975, Kupferman). *Où* serait la forme fonctionnelle variante de *à qui*, *à quoi*, dans ce paradigme.

2) Le contenu notionnel de *où* est maintenu sous une forme moins précise: l'interprétation locative de l'adverbial employé seul fait place à des interprétations d'adverbial localisant un point sur un espace, qui peut être le lieu, mais aussi le temps, la vitesse; on parlera alors de lieu métaphorique:

au degré où il est riche; au point où on en est; au moment où je vous parle; à la vitesse où il va; au prix où c'est vendu...

Dans la seconde solution, des restrictions d'emploi sont prévisibles. En fait, c'est bien ce que l'on observe en français contemporain. Par contre, l'ancien français et le français classique ont un relatif *où* qui semble plutôt relever de la première analyse.

En français contemporain, dès qu'on sort du domaine locatif, les restrictions d'emploi apparaissent; ainsi, on l'a vu, les constructions prépositionnelles sont pratiquement exclues avec un antécédent non locatif. On l'expliquera en supposant que l'effacement notionnel du contenu locatif de *où* se fait en relation avec l'antécédent, et que la présence d'une préposition bloque cette relation; les constructions qui suivent avec *lequel* n'ont pas d'équivalent vraiment acceptable en *où*:

Indique moi le moment vers lequel tu arriveras

?Je cherche la période de laquelle date ce document

Il est arrivé juste au moment jusqu'auquel j'étais décidé à attendre

Du point de vue du sens: même si on impose le cadre fonctionnel du syntagme adverbial en subordonnée, donc en excluant les datifs et les compléments indirects en *à*, *où* est exclu, même comme locatif, avec un antécédent humain:

*L'huissier est facile à reconnaître: c'est la personne où se trouve une chaîne (vs...*sur laquelle se trouve une chaîne*)

?C'est la statue où une oreille manque

L'acceptabilité est moins mauvaise.

Il semble donc qu'il y ait, en français moderne, une restriction fonctionnelle (aux fonctions adverbiales) et des restrictions sémantiques à l'utilisation de *où*: interprétation du domaine de caractérisation comme non humain, lieu métaphorique ou non, mais plutôt concret, temps et domaine de quantification divers étant des lieux métaphoriques particuliers. Selon ces critères, la phrase sera acceptable ou non avec *où*,

l'inacceptabilité relative étant due à la plus ou moins grande difficulté de faire coréférer un antécédent particulier avec les contraintes générales imposées par *où*. L'effacement du contenu notionnel ne va jamais jusqu'à l'effacement total (comme par exemple pour *dont*, qui représente n'importe quel antécédent).

On posera donc que l'antécédent conduit à un effacement dans l'interprétation de *où* du nom classifieur supérieur, tel qu'il apparaît dans les questions (un vrai locatif); le nom classifieur inférieur, également locatif, est maintenu dans les constructions prépositionnelles et bloque la relation anaphorique dans ce cas avec un antécédent non locatif. Dans les constructions directes, la relation anaphorique s'impose au détriment de l'interprétation locative, et permet pour *où* une interprétation d'adverbe quantifié, sans détermination du domaine de quantification (espace, temps, vitesse, prix, sont alors possibles).

4.3. Comparaison du fonctionnement de *quand* et *où* avec antécédent.

Nos hypothèses sur ces deux termes permettent d'expliquer les différences de comportement constatées dans la relation à l'antécédent. Quelques exemples permettront de préciser ces hypothèses.

-*quand* permet un antécédent non restrictif, en recréant un nouveau pôle de référence comme le ferait un adverbe de temps inscrit dans un premier cadre temporel:

Cette année-là, quand j'étais encore jeune...

Dans une phrase complexe, la subordonnée avec *quand* construit un pôle de référence qui éclipse l'antécédent

Cette année-là, quand il a fait très beau, nous sommes allés en Norvège.

La principale réfère non seulement à "cette année-là" mais aussi à "quand".

Cette double référence est impossible avec *où* temporel:

Cette année-là, où il a fait très beau, nous sommes allés en Norvège.

Le voyage ne réfère pas à "où il a fait très beau".

On expliquera de même la différence d'acceptabilité suivante:

Cette année, quand Paul est venu, nous l'avons bien reçu

*Cette année, où Paul est venu, nous l'avons bien reçu.

Bien entendu, si *où* peut être interprété comme locatif, un pôle de référence est possible avec l'adverbe relatif:

Cette année, où Paul s'est installé, il y a eu de la neige

si *où=là où*, l'interprétation spatiale est possible.

De même, la phrase suivante est ambiguë:

Au Canada, où Paul s'est installé, il a fait très froid

la principale réfère soit à l'antécédent, soit à l'endroit plus précis dénoté par *où*. On peut aussi dire:

J'habite la maison où je suis né

et:

J'ai construit la maison où je suis né (=là où)

selon que *où* est anaphorique, ou pôle de référence.

La différence essentielle semble être que la possibilité d'être interprété comme pôle de référence est limitée à l'interprétation locative, donc que l'emploi dans les temporelles résulte bien d'un effacement du contenu notionnel de *où* dû au lien anaphorique avec l'antécédent.

Il y a encore un type de phrases qui montre l'opposition de *où* et *quand*: c'est l'emploi très fréquent à l'oral, de constructions comme:

Où ça pose un problème, c'est quand la carte est perdue.

Où je (ne) te suis plus, c'est quand tu dis que ...

Où j'ai pas aimé, c'est quand il m'a traité de tous les noms...

(Exemples de Marie-Noëlle Roubaud, du G.A.R.S., à Aix)

Il est impossible de changer la distribution:

*Quand je ne te suis plus, c'est où tu dis que...

L'interprétation de cette construction me semble délicate; j'avancerai l'explication suivante, liée à l'hypothèse d'une distinction entre le repérage dans le temps et un repérage dans le domaine plus vaste de la mesure (temps, espace, prix, vitesse...), repérage qui peut s'appliquer au domaine temporel s'il y a anaphore, et que représente *où*.

Il me semble aussi qu'il est difficile de commencer par *quand*, parce que ce terme en position détachée pose un pôle de référence en adverbial, donc en déterminant aussi la référence temporelle dans la principale:

Quand ça pose un problème, Pierre vient nous aider

(= au moment où...; et non: le moment où...)

Admettons que la quantification temporelle revête deux aspects: dans l'un, qui fonde la référence, il y a repérage dans le temps, et c'est ce que fait *quand*, y compris dans les clivées; dans l'autre, le repérage est plus statique, il s'apparente au repérage dans l'espace et ne distingue pas le temps d'autres domaines dans lesquels il y a aussi un repérage: il ne fonctionne bien dans le domaine temporel que s'il y a une relation anaphorique avec un vrai repérage temporel. La proposition détachée, à gauche, est très probablement liée de façon anaphorique, malgré sa position, à la clivée en *c'est...quand*, et peut donc être construite avec *où* comme s'il y avait un antécédent.

La continuation par *où* maintiendrait le caractère statique de la détermination. Par exemple, on pourrait dire:

Où je ne te suis plus, c'est où tu as écrit que...

mais sans que s'établisse un lien de coréférence temporelle entre la principale et la subordonnée. La coréférence s'établit uniquement sur le domaine locatif, même si le lieu reste abstrait.

4.4.Rappel historique.

Pour terminer, on va examiner rapidement les données diachroniques pour retracer l'évolution de *où* parmi les interrogatifs-relatifs du français.

Les données historiques montrent que *où* a été employé en ancien français (apparemment à la suite du latin *ubi*) comme relatif-interrogatif portant sur le temps: en fait, selon Imbs, et Kunstmann, pour des emplois de quantification indifférenciée sur le temps et le lieu (au sens: *au point où*). L'extension au temps a même concerné l'antécédent *là*: l'expression *là où* a eu des usages temporels; enfin, *où* non locatif (éventuellement temporel) a pu être employé sans antécédent.

C'est en français classique que *où* trouve sa plus grande extension. Sans antécédent, il peut renvoyer à différents domaines de caractérisation, dont le temps qui fonctionne comme une extension du lieu (un *là* serait possible, avec une interprétation déictique):

Il m'a semblé inutile de chercher bien loin des raisons où mon propre texte me fournit un exemple si visible et si authentique.

(Bossuet, dans Haase §38G)

Souvent où le riche parle, c'est aux doctes à se taire

(La Bruyère, id)

Comme en ancien français, il est utilisé avec antécédent humain, avec des noms sans restriction particulière (hors du temps, du lieu ou d'un domaine de quantification), et dans une gamme de fonctions qui, au-delà des fonctions adverbiales, inclut la complémentation indirecte en *à* et le datif. Selon Damourette et Pichon, "on est forcé de le considérer comme un cas de la déclinaison de *qui* du fait qu'on le rencontre avec une valeur nettement assumptive, nous voulons dire comme équivalent de *auquel*, à laquelle" (§ 1306).

Par une main cruelle, hélas! j'ai vu percer

Le seul où mes regards prétendoient s'adresser

(Racine, cit id)

Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer

Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser

(id)

..Aussi que vous cherchiez de ces sages coquettes

Où peuvent tous venants débiter leurs fleurettes,

(Corneille, Le Menteur, 41-42)

L'utilisation de où référant à un antécédent abstrait comme lieu métaphorique a subsisté jusqu'à aujourd'hui, mais fait l'effet d'un archaïsme:

...cette mélancolie

Où j'ai vu si longtemps votre âme ensevelie

(Racine, cité par Le Bidois, I,553)

Le silence où tu t'obstinais.. (Mauriac, id)

5. La place de *où* dans les paradigmes des relatifs.

Nous parlons au pluriel des paradigmes des relatifs, car le français se caractérise par deux séries distinctes de formes, les relatifs pleins (ce sont aussi les interrogatifs), qui peuvent avoir des emplois en relative sans antécédent, qui peuvent former des syntagmes relatifs complexes (en particulier en s'associant à des prépositions, qui ont un sens lexical propre, et qui ne présentent pas de restrictions liées au mode du verbe en subordonnée.

A cette série qu'on peut qualifier de "pronominale" (même si elle inclut des "adverbes" comme *où* locatif, quand), s'oppose la série des formes "fonctionnelles" (on préférera ce terme à celui de formes cliticisées, même s'il y a des analogies avec les clitiques): pas d'emploi sans antécédent, pas de syntagme relatif (donc pas de préposition attirée), pas de sens lexical propre (le sens lexical est dans l'antécédent), des restrictions modales (emploi avec l'infinitif difficile ou exclu); ces formes sont par contre caractérisées par leur fonction: *qui*-sujet, *que*-non sujet (complément, sujet extraposé, attribut), *dont* (complément en *de*).

Dans cette vision ordonnée, *où* dérange: le *où* locatif a toutes les propriétés des formes pronominales; par contre, les emplois non locatifs (et particulièrement le *où* temporel) s'apparentent plutôt aux formes fonctionnelles: pas d'emploi (dans ce sens) sans antécédent, pas (ou presque pas) de constructions prépositionnelles (la seule et rare exception étant d'*où*); quand au sens lexical, il semble bien avoir disparu.

Faut-il en conclure qu'il y a un *où* "pronominal", locatif, et un *où* fonctionnel, temporel entre autres? On trouverait ainsi, pour faire pendant à *dont*, forme fonctionnelle des

compléments en *de*, *où*, forme fonctionnelle des compléments en *à*, comme *y* répond à *en*, et le paradigme fonctionnel donnerait l'impression satisfaisante pour l'esprit désireux d'ordre et de logique, d'une symétrie parfaite.

Ce serait aller un peu vite. En effet, l'évolution de *où* ne se laisse pas enfermer dans cette opposition tranchée: le *où* indépendant de l'ancien français et du français classique avait lui-même une définition sémantique plus large qu'aujourd'hui, et toute l'histoire du sens de *où* est une réduction progressive des emplois: abandon de la référence au temps (dès l'ancien français); de celle aux humains; puis aux locatifs abstraits. Cette évolution, qui touche aussi bien les emplois indépendants que les emplois avec antécédent, ne peut se laisser expliquer par la seule spécialisation fonctionnelle qui est caractéristique de l'évolution de *dont*.

C'est d'ailleurs dans la spécialisation fonctionnelle qu'on trouve la plus nette différence de comportement entre *où* et *dont*. Alors que ce dernier terme représente n'importe quel complément en *de*, *où* ne peut jamais comme on le sait, représenter un complément indirect en *à*:

*L'argent où il compte /...sur lequel il compte (il y compte)

*La classe où il appartient /...à laquelle il appartient...

On l'a dit, *où* reste toujours un adverbial. Pour cette raison principale, nous continuerons de supposer qu'il y a un seul *où*, du paradigme pronominal, qui est locatif par son nom classifieur inclus, mais que sa construction avec un antécédent modifie profondément, par établissement d'un lien anaphorique et par effacement partiel de son nom classifieur.

6. Pour conclure.

Les réponses qu'on peut apporter provisoirement sont les suivantes :

-*quand* et *où* sont des syntagmes complexes, à fonction adverbiale interne, soit interrogatifs, soit relatifs, avec une interprétation par défaut, temps ou lieu.

-leur fonction externe, dans les relatives, en fait également des adverbiaux, ou parfois des nominaux (sans fonction sujet possible).

-dans les emplois à antécédent, *quand* est exclu des relatives restrictives parce que sa fonction d'adverbial externe, qui prédomine, exclut un lien anaphorique étroit avec cet antécédent. Par contre, rien n'empêche des emplois en appositive (emplois de conjonction dans la tradition grammaticale) qui établissent un nouveau pôle de référence dans un cadre temporel préétabli.

-dans les emplois à antécédent, et à condition qu'un lien anaphorique s'établisse, *où* perd sa fonction adverbiale externe; le lien anaphorique s'établit entre l'antécédent et *où*, en effaçant une partie du contenu notionnel de *où* (il reste un adverbial, non humain, lié à une échelle de degré). C'est ce fonctionnement qui permet à *où* de remplacer *quand* dans ces contextes. Il s'y ajoute une condition syntaxique (analogue à celle qui régit les formes fonctionnelles comme *dont*): que la construction ne comporte pas de préposition (la seule exception étant de dans d'*où*).

-enfin, une conclusion un peu plus générale: l'hypothèse de formes fonctionnelles (proches du paradigme des conjonctions) telle que l'a proposé la grammaire générative, sans être forcément fautive, est schématique. *Où* semble bien naviguer entre les formes fonctionnelles (peut-être en français classique) et les formes à contenu pronominal, et son évolution s'est faite à rebours de celle de *dont*. Il en résulte, dans les relatives, une désémantisation partielle qui me semble riche d'enseignements sur ce qu'on pourrait appeler la neutralisation anaphorique.

Références.

- Bonnard, Henri, "Quelques vieux masques purs", in: *Etudes de linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond*, N° spécial de LINX, Paris-10, 1991, 87-96.
- Chetrit, Joseph, *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle, étude descriptive*, Klincksieck, 1976.
- Damourette, Jacques, et Edouard Pichon, *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, 1911-1940.
- GLLF: Grand Larousse de la Langue Française.
- Godard, Danièle, *La syntaxe des relatives en français*, CNRS, Paris, 1988.
- Grevisse, Maurice, *Le bon usage*, 1980.
- Guillet, Alain et Ch Leclère, *La structure des phrases simples en français, constructions transitives locatives*, Droz, 1992.
- Haase, A., *Syntaxe française du XVIIème siècle*, (5ème éd) 1965.
- Hadermann, Pascale, *Etude morphosyntaxique du mot où*, Duculot, 1993.
- Imbs, Paul, *Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment*. Publ de l'Université, Strasbourg, 1956.
- Kayne, Richard S., "French relative que", in: *Recherches Linguistiques*, N° 2 et 3, Université de Paris-8, 1975.
- Kunstmann, Pierre: *Le relatif-interrogatif en ancien français*, Droz, 1990.
- Kupferman, Lucien: "Note sur dont/de qui/ de quoi/ duquel", *Recherches Linguistiques*, 13, Paris-8, 1985, 5-32.
- Larsson, Lars, *La sintassi dei pronomi relativi in italiano moderno*, Uppsala, 1990.
- Le Bidois, Auguste et Robert, *Syntaxe du français moderne*, Picard, 1935.
- Muller, Claude, "Sur la syntaxe et la sémantique des relatives indépendantes et des interrogatives indirectes partielles" *Revue Romane*, 24-1, 1989, 13-48.
- Muller, Claude, *La subordination telle quelle* (à paraître, A. Colin).
- Togeby, Knud, 1982-85: *Grammaire française*, Akademisk Forlag, Copenhague.